ZOOM TERRITORIAL
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LANDES

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs de **APF France handicap** | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

APF France handicap

N° 24 >>> octobre-décembre 2023

EMPLOI ET HANDICAP

>> **ISSN.2554-683X** >> **Directeur de publication :** Élise LAFONT >> **Rédaction :** Équipe territoriale >> **Photos :** Jacques Faure, Délégations APF France handicap Territoire Aquitaine Sud>> **Date de parution :** octobre 2023—APF France handicap
17 Boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris—*En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

ÉDITO

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous continuez à profiter de ce beau temps qui joue les prolongations.

En cette rentrée, notre association s'attaque sérieusement aux conditions de travail des auxiliaires de vie et c'est une très bonne nouvelle !
En effet, avec l'AFM Téléthon nous avons engagé une action commune en saisissant la Défenseure des droits pour mise en danger de la vie d'autrui liée à la crise profonde du secteur de l'aide humaine et le manque d'action sérieuse des pouvoirs publics malgré nos alertes répétées.

Très prochainement, nous vous associerons à des actions de revendications locales mais dès demain, n'hésitez pas à relayer l'information sur les réseaux sociaux.

L'année 2024 est une année d'élection au sein de nos délégations 64 et 40 et nous serions ravis de vous accueillir au sein de nos conseils APF de département. Béatrice Domenger, actuelle élue vous indique, dans son article en page 3, les conditions pour candidater et le rôle à tenir.

Pour terminer, j'aimerais vraiment que, dans la mesure de vos possibilités, vous nous rejoigniez vous et vos proches en tant que bénévole, représentant ou élu pour militer, revendiquer, agir et accompagner au sein de notre association.

Plus nous serons nombreux et plus nous réussirons à faire évoluer l'accessibilité, les droits et le regard sur le handicap !

Continuons à faire changer les choses pour que les personnes en situation de handicap, soient complètement et à tous points de vue incluses dans notre société.

Patrice BÉZIAT
Représentant départemental des Landes

Nouveau projet associatif 2024-2028

Le projet associatif d'APF France handicap pour la période 2024-2028, « Droit devant, droits d'avenir – Soyons le changement ! » qui a été adopté à 91.7% au Congrès, en juin dernier, arrive en version imprimée dans vos délégations au mois de novembre.

Droit devant, droits d'avenirs **invite à être le changement que l'association appelle de ses vœux, dans une double dynamique d'actions :**

→ Lutter pour que chacun puisse réellement exercer ses libertés et droits fondamentaux pour en finir avec l'exclusion, les discriminations dans tous les domaines de la vie.

→ Nous impliquer dans l'évolution sociétale parce que nous sommes convaincus que nos propositions, nos actions individuelles et collectives peuvent inspirer la société au bénéfice de tous.

LE COIN DES ÉLUS

Le mandat de vos élu.es de département expire en 2024, par conséquent APF France handicap lance un appel à candidatures afin de renouveler les membres du Conseil APF de Département (CAPFD).

Vous pouvez proposer votre candidature si vous êtes :

- Adhérent depuis au moins un an, à jour de cotisation au moment de l'appel à candidatures.
- Majeur
- Bénéficiaire de la jouissance de vos droits civiques et civils (fourniture du bulletin n°3 du casier judiciaire).

Lors du dépôt de votre dossier de candidature vous devrez rédiger une profession de foi.

Voici quelques exemples des missions et engagements des élus d'APF France Handicap :

- Siéger dans des instances représentatives : Commission des Usagers, d'accessibilité…
- Organiser l'Assemblée Territoriale (1 fois par an).
- Siéger en CAPFD (1 fois par mois).
- Siéger en CAPFR (Conseil APF de Région) à Bordeaux (1 fois par trimestre).
- Veiller à la bonne application de la politique nationale dans notre département.
- Veiller au respect de la charte de notre association…

Pour être élu, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir des compétences particulières. L'envie et la motivation de faire progresser les droits et les revendications des personnes en situation de handicap et de leurs familles sont très importantes. Chacun apporte son expertise vis-à-vis de son handicap, son vécu, ses idées.

Le mandat dure 4 ans, il est bénévole. Cependant, l'élu bénéficie d'une formation. Notre association prend également en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration lors des différentes représentations.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies afin de parvenir enfin à une société plus inclusive et solidaire envers les personnes en situation de handicap.

C'est aussi votre objectif, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous, engagez-vous ! Vous serez accueillis avec bienveillance.

Béatrice DOMENGER

L'annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux

APF France handicap et le Ministère de la santé et de la prévention co-portent le projet d'annuaire **Santé.fr** de l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux.

Pourquoi ce projet ?

Un constat alarmant sur l'accès aux soins et l'état de santé des personne en situation de handicap :

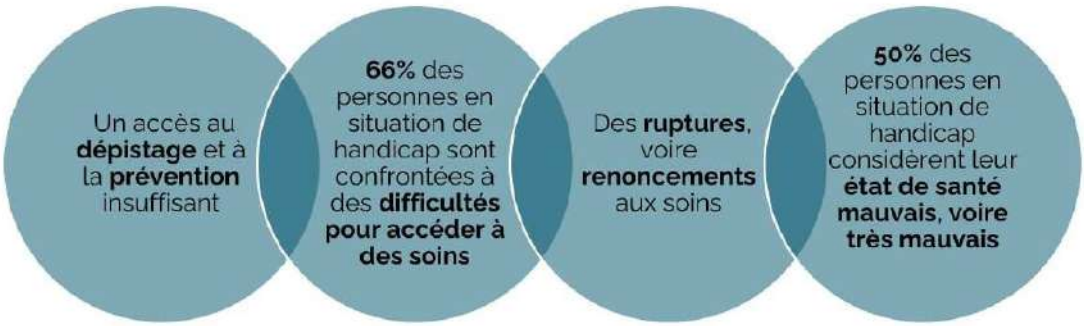

Sources : IFOP 2021 et DREES 2022

Quels sont les objectifs de l'annuaire ?

→ Diffuser une **information précise sur l'offre de soins** des cabinets médicaux et paramédicaux en termes d'**accessibilité**

→ **Sensibiliser les professionnels de santé** aux besoins réels des personnes en situation de handicap, d'obésité ou allophones (ne parlant pas ou peu français) dans leur parcours de soin.

→ **Améliorer l'accès aux soins** des personnes en situation de handicap en France et des autres personnes à besoins spécifiques.

Projet soutenu par :

Pour agir sur votre territoire, venez retirer dans vos délégations des flyers que vous pourrez diffuser auprès des professionnels que vous rencontrez dans vos parcours de soins.

Déconjugalisation de l'AAH

Grâce à la déconjugalisation, les ressources du conjoint ne sont plus pris en compte dans le cadre de l'attribution de l'AAH.

Cette mesure est effective depuis le 1er octobre.

→ Le nouveau calcul portera sur les droits d'octobre 2023, payés en novembre

→ Le nouveau calcul déconjugalisé ne s'appliquera .que s'il est plus avantageux pour la personne

→ Dès lors que le calcul déconjugalisé est adopté, il n'y a de retour en arrière possible

→ Tout nouveau bénéficiaire de l'AAH se verra appliquer ce nouveau mode de calcul

Informations aménagements de logement

→ **Solliciter le bailleur social**

Certains bailleurs sociaux prennent en charge tout ou partie des travaux d'adaptation du logement au handicap. Il convient donc de se renseigner auprès de son bailleur.

→ **Faire une demande d'aide sociale (aide légale)**

1. La PCH comporte un volet « aménagement du logement ». Demande à faire auprès de la MDPH. Les travaux d'aménagement doivent débuter dans les 12 mois suivant la notification d'attribution et être achevés dans les 3 ans.

2. Le fonds départemental de compensation, intervient après l'octroi d'une PCH oriente les personnes vers des organismes et des aides pour limiter les restes à charge. Il peut également accorder des aides financières à titre subsidiaire.

→ **Faire une demande d'aide extra-légale facultative**

Pour limiter le reste à charge, d'autres aides peuvent être sollicitées. Celles-ci sont souvent accordées sous conditions de ressources.

1. L'Agence nationale de l'habitat (Anah). Propose une aide financière et un accompagnement dans la réalisation des travaux.
2. Les fonds d'action sociale des caisses de sécurité sociale (CAF, CPAM et caisses de retraite) et les CCAS. Peuvent intervenir pour limiter le reste à charge.
3. Certaines associations et fondations, comme par exemple la Fondation Leroy Merlin.

→ **Faire une demande de prêt ou de crédit d'impôt**

1. Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt pour les dépenses liés à l'aménagement
2. Action logement propose l'accès à un prêt avec un taux préférentiel (1% sur 10 maximum)

Dossier réalisé par Carole BATRIO

Focus sur l'emploi des personnes en situation de handicap à l'occasion de l'évènement annuel de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées - SEEPH

A l'approche de la semaine dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap conjugué à l'annonce du projet de loi pour le plein emploi qui comprend un volet spécifique à destination des personnes en situation de handicap, nous vous proposons dans ce numéro un éclairage dédié.

Quelques éléments de contexte tout d'abord. Avec plus de 1,1 millions de personnes en situation de handicap exerçant une activité professionnelle, jamais la France n'a compté autant de personnes handicapées en emploi. Pourtant l'embellie actuelle du marché de l'emploi, marquée par une forte baisse du chômage, ne bénéficient pas suffisamment aux personnes en situation de handicap dont le taux de chômage reste près de deux fois plus élevé que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

De ce constat est née la volonté de promouvoir et de favoriser une société inclusive notamment par la simplification du fonctionnement du service public de l'emploi.

Cette simplification se matérialise par le rapprochement de Pôle Emploi et de Cap Emploi.
Ce rapprochement opérant depuis plusieurs mois maintenant, vise à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi – autrement dit les chercheurs d'emploi en situation de handicap - par Pôle Emploi.

Cette intention de simplification a donné naissance au Lieu Unique d'Accompagnement (LUA)

Mais qu'est-ce que le LUA ?

L'agence Pôle emploi devient le Lieu Unique d'Accompagnement pour toutes les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi.

En tant que demandeur d'emploi en situation de handicap, vous y êtes accompagné pour toutes vos démarches de retour à l'emploi, que votre conseiller référent soit un conseiller Cap emploi ou Pôle emploi. Vous accédez ainsi à la fois à l'offre de service de Pôle Emploi et celle de Cap Emploi

Et concrètement, comment cela se passe ?

Vous vous inscrivez à Pôle Emploi et vous y rencontrez un conseiller Pôle Emploi avec lequel vous réalisez un diagnostic de votre situation et de vos besoins.

En fonction de ceux-ci, vous êtes orienté et accompagné par un conseiller Pôle Emploi ou Cap Emploi qui devient votre conseiller référent. Il est toutefois à noter que, accompagné par un conseiller Pôle Emploi, si une expertise spécifique sur la question de handicap s'avère nécessaire au cours du parcours d'accompagnement, le conseiller Cap Emploi pourra alors être sollicité de manière ponctuelle pour apporter son éclairage.

Vous bénéficiez ainsi de l'expertise des « conseillers accompagnement » des deux réseaux entourés de psychologues du travail, de conseillers gestion des droits, sur l'ensemble des sujets liés au retour à l'emploi : accompagnement dans la recherche d'emploi, mobilisation des aides, élaboration de projets de formation, adaptation au poste de travail, compensation du handicap.

#seeph2023

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Avec son traditionnel retour, l'édition 2023 de la SEEPH nous donne l'occasion de partager un programme d'évènements autour de la thématique nationale de cette semaine consacrée à l'emploi, « **la transition numérique** : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Entre le 20 et le 26 novembre prochain, retrouvez nos différentes interventions sur l'ensemble de notre Territoire Sud Aquitain.

« Avez-vous pensé au numérique ? »

Le **21 novembre à Salies de Béarn de 9h30 à 16h30**– Co construit par les membres de plateforme de l'emploi accompagné des Pyrénées Atlantiques, l'évènement SEEPH 2023 a pour volonté de favoriser la rencontre, les échanges et la coopération avec, pour nouveauté, la participation de personnes accompagnées et d'employeurs autour de la thématique insertion et numérique.

Vivre la réalité d'une personne en situation de handicap, d'un employeur et d'un conseiller accompagnement pour faire émerger des solutions, c'est l'expérience qui est proposée dans le cadre de cette journée autour des thématiques de la recherche d'emploi, de recrutement et du maintien dans l'emploi.

« Vivre l'expérience du handicap grâce à la réalité virtuelle »

Les **21, 22 et 24 novembre**, les agents hospitaliers et professionnels de santé des **hôpitaux de Bayonne et Dax** auront la possibilité, le temps de quelques minutes, de vivre la réalité du quotidien d'une personne en situation de handicap.

Avec une animation innovante, ludique et pédagogique rendue possible par l'utilisation de la réalité virtuelle, nous proposons de vivre des situations de handicap physique et sensoriel. les participants sont confrontés à des problématiques en lien avec une situation de handicap. Les mises en situation permettent d'avoir une approche du handicap et des difficultés que peuvent rencontrer les personnes concernées.

Cette sensibilisation immersive sensibilise aux impacts de la situation de handicap et permet d'échanger et de lever les préjugés sur le handicap.

Le DuoDay 2023 c'est le 23 novembre

Le 23 novembre prochain, entreprises, collectivités ou associations volontaires accueilleront, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés, ou encore de créer des vocations et de faire naître des opportunités de collaborations futures.

Les offres de duos des entreprises participantes sont déjà disponibles sur www.duoday.fr; c'est également un outil de sensibilisation des entreprises qui ne connaîtraient pas encore le dispositif, entreprises que nous pouvons mobiliser spécifiquement au regard des projets professionnels des personnes que nous accompagnons.

A cette occasion nous renouvelons le partenariat initié en 2022 avec la Mairie de Bayonne, dont les agents volontaires accueilleront nos adhérents qui le souhaitent à découvrir le service municipal de leur choix et à se mettre en situation professionnelle.

La santé mentale au travail

Quels sont les liens entre l'inclusion et la discrimination en milieu professionnel ?

La discrimination, y compris le racisme, le sexisme, l'homophobie et toute autre forme de comportement discriminatoire, peut se manifester d'une manière implicite ou explicite, directe ou indirecte, intentionnelle ou non intentionnelle.

Des résultats de recherche indiquent que toute expérience discriminatoire a **des répercussions importantes sur la santé mentale et physique d'une personne**. (Exclusion sociale, milieu de travail non sécuritaire sur le plan psychologique). La recherche montre également que les efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion peuvent avoir de multiples répercussions positives (relations de travail de meilleure qualité, diminution des conflits émotionnels et des conflits liés aux tâches, ainsi qu'un moins grand nombre de rapports de discrimination.

L'inclusion fait partie intégrante de la santé et de la sécurité psychologique dans tout milieu de travail, et aucun milieu de travail ne peut être décrit comme étant sécuritaire et sain sur le plan psychologique pour tout le monde s'il n'est pas inclusif .

Qu'il s'agisse d'attitudes négatives de la part d'employés à l'égard d'une organisation, d'une rupture de la cohésion au sein du personnel, d'une baisse de rendement, d'une perte de productivité ou d'une diminution de la satisfaction au travail, **les coûts associés à la discrimination en milieu de travail (réelle ou perçue)** indiquant que les organisations qui créent et renforcent l'inclusivité sont plus susceptibles d'obtenir des résultats positifs.

Stratégies sur le plan individuel, du leadership et organisationnel

Pour intégrer l'inclusion dans le milieu de travail, on doit adopter une approche simultanée en deux volets, soit des approches personnalisées soutenues par un leadership authentique et un changement organisationnel.

Offrir des mesures d'adaptation personnalisées adaptées à ses besoins en matière d'inclusion aide à s'assurer que les besoins divers d'un employé sont satisfaits en milieu de travail, surtout lorsqu'un salarié retourne au travail après une absence attribuable à un problème de santé.

Pourquoi est-ce important d'investir dans l'inclusion en milieu de travail ?

Un nombre croissant de recherches réalisées au cours des 20 dernières années démontrent qu'en investissant dans l'inclusion, on peut accroître les chances de réussite d'une organisation. En effet, l'adoption d'une telle démarche **améliore la qualité du processus décisionnel** sur les plans des opérations et de la gouvernance, favorisant ainsi le recrutement et le maintien en poste d'employés et de gestionnaires qualifiés. De plus, elle permet de remonter le moral des effectifs, ce qui a pour effet de renforcer les sentiments d'inclusion et de sécurité psychologique en milieu de travail.

Une organisation peut tirer profit de l'embauche de personnes ayant un handicap.

Élisabeth BATLLÉ

Des foulées, une course et une marche

La Bécasine acquise cette année grâce à la dotation de la semaine du handicap d'Anglet, Autrem'handi 2022, a été inaugurée début juin à l'occasion du Run and Trail organisé à Saint-Paul-les-Dax.

Depuis, cet équipement nous a permis de participer à plusieurs événements sportifs, festifs et conviviaux, de faire vivre cette expérience à plusieurs adhérents et de mobiliser de nouveaux bénévoles.

Bravo à Didier, Brigitte, Bernadette et Patricia qui ont dynamisés leurs équipages avec leur bonne humeur, et à tous les bénévoles sportifs, avec une mention spéciale pour deux salariés du territoire Elodie et Jean-Marc !

Voici quelques photos souvenirs de la Foulée des festayres de Bayonne, la Feriascapde de Dax, la marche dans le cadre de la Semaine Bleue de Dax, et des Foulées Roses de Dax..

INITIATIVES Á PROXIMITÉ

Quelques initiatives organisées par des partenaires (ou pas) qu'il pourrait être intéressant d'aller découvrir. Vos délégations n'organiseront pas de transport pour ces activités, mais peuvent toutefois vous aider dans vos recherches de solutions (co-voiturage, transport en commun…)

L'hôpital Thermal de Dax, rue Labadie propose une cure de 21 jours en rhumatologie et phlébologie, accessible à tous ! Il suffit s'adresser à son médecin pour qu'une demande de cure soit formulée, en n'omettant pas de cocher la case en hospitalisation. Tout est adapté et le personnel soignant est très bienveillant.

Une fois l'accord de la sécurité sociale (surtout pensez à aller voir la réponse sur votre compte Ameli), on demande un dossier d'inscription à l'Hôpital Thermal. Tous les patients sont en hospitalisation y compris les patients de Dax. Surtout se renseigner auprès de sa mutuelle pour la prise en charge du forfait journalier et la chambre particulière.

Bonne cure !

Eve CLAVERIE

PÔLE ERVICES DES LANDES

Après un été rempli d'activités, de sorties et de petits plaisirs du quotidien partagés avec les enfants des services (sortie pêche, Parc Walygator, le lac d'Arjuzanx et bien d'autres…

La rentrée est passée très vite : reprise de l'école et des activités pour les enfants et de nouveaux projets de sorties pour les vacances de Toussaint et de nouvelles formations.

L'équipe du SESSD s'est lancée dans une formation sur les Troubles du Neuro Développement (TND) afin d'affiner l'accompagnement des enfants concernés. Une très grande partie des salariés en a déjà bénéficiés. Cette formation va se poursuivre sur 2024 et peut-être même sur 2025 c'est un projet de grande haleine qui nécessite l'investissement de tous pour maintenir un accompagnement adapté par les services landais de APF France handicap.

Les vacances de Noël sont proches elles vont permettre pour les plus petits de rencontrer « peut être » le Père Noël et pour les plus grands un peu de repos et de bon temps en famille. Le service des adultes reste ouvert et poursuit son accompagnement y compris sur cette période de fêtes.

Un jeudi en vélo couché à Bayonne - Vide-grenier des allées de Morlaas à Pau - Stand d'information au YOU-F Festival de Narrosse - Foulées Roses de Dax - Rencontre du Réseau d'entreprises à Pau - Un après-midi Loup Garou avec les adolescents du Service Jeunesse de Dax - Le Café des élus à Pau - Les Berges Ephémères à Dax - Sensibilisation des étudiants aides-soignants de Dax - Pique-nique à Pau - Fêtes de Dax

Marche bleue à Dax - Foulées des festayres de Bayonne - Fêtes de Bayonne - Atelier « Japon » avec MUKU - Sortie au lac de Léon - Pique-nique à Pau - Feriascapade de Dax - Sensibilisation des étudiants infirmiers.

Calendrier des événements du trimestre

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre délégation de rattachement

28 octobre - BLUE SURF FESTIVAL à Biarritz

Du 20 au 26 novembre - Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

23 novembre - DuoDay

2 décembre - SOYONS HANDYNAMIQUE à Saint-Vincent-de-Tyrosse

7 décembre - VIS MA DIFFÉRENCE - Journée de sensibilisation aux handicaps au CH d'Orthez

20 décembre - Repas de fin d'année (lieu restant à définir)

Vos délégations seront fermées pendant les fêtes de fin d'année du 26 décembre 2023 au 1er janvier 2024 inclus

SUIVEZ-NOUS AU QUOTIDIEN

Vous disposez d'un smartphone ? Scannez les QR Code ci-dessous pour nous rejoindre .

Blog territoire

Facebook

Délégation du Pays-Basque

26, avenue de Mounédé
64110 Bayonne
05.59.59.02.14
dd.64.basque@apf.asso.fr

Délégation des Landes

Rue des Jonquilles
Quartier du Sablar
40100 Dax
05.58.74.67.92
dd.40.@apf.asso.fr

Antenne du Béarn

1, rue Jules-Verne
Résidence Ayous
64000 Pau
05.59.80.36.66
dd.64.bearn@apf.asso.fr

#BOOSTONS L'INCLUSION!

APF France handicap

Cofinancé par l'Union européenne